

MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE POUR LA TRANSFORMATION D'UN BATIMENT EN CENTRE DE SECOURS .

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE.

Marché public de services

Programmation- Assistance à Maître d'ouvrage- Conduite d'opération.
(Procédure adaptée art. 28 du CMP inférieur à 206 000 €)

1 - MAITRE D'OUVRAGE.

M. MOUTAUD Guy, Président
Service départemental d'incendie et de secours SDIS23
Domaine des Champs Blancs BP 33
23001 GUERET CEDEX
Tel : 05.55.41.18.03.
Fax : 05.55.52.63.90.
Courriel : sdis23@sdis23

2- OBJET DU MARCHE.

MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE POUR LA TRANSFORMATION D'UN BATIMENT EN CENTRE DE SECOURS SUR LA COMMUNE DE FELLETIN.
Les VRD et parkings nécessaires au fonctionnement du site (en partie existant – à aménager)
Les équipements et mobiliers nécessaires au fonctionnement.

Caractéristiques principales de la mission

- Phase 1 : concertation /consultations/recueil de données
- Phase 2 : Synthèse
- Phase 3 : Formalisation du programme
- Phase 4 : Validation du programme
- Phase 5 : Réalisation du programme
- Phase 6 : Assistance à maître d'ouvrage pour le choix du concepteur
- Phase 7 : Conduite d'opération

La durée prévisionnelle de la mission est de 4 mois pour les phases de 1 à 5.

3 - MODE DE PASSATION ET FORME DU MARCHE.

Marchés publics de services, à prix global et forfaitaire, passé conformément a l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Procédure adaptée (inférieur à 206 000 €.)

La consultation porte sur une mission de Programmation en assistance à Maître d'ouvrage et de conduite d'opération pour la transformation d'un bâtiment en centre de secours.

La surface du bâtiment à réhabiliter est de 440 m² (avec 1 partie en R+1) situé route d'Arfeuille 23500 FELLETIN.

4 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES.

Les offres cachetées devront être déposées contre récépissé (aux heures d'ouverture des bureaux) ou envoyées en recommandé avec accusé de réception à :

Adresse indiquée en 1 ci avant.

Avant le 12 septembre 2008 à 12 h - heure locale.

5 - CONDITIONS MINIMALES DE CARACTERE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE A REMPLIR PAR LES CANDIDATS.

Chaque candidat fournira un dossier de candidature daté et signé en original et rédigé en français, comprenant les pièces visées à l'article 45 du Code des Marchés Publics.

6- CRITERES D'ATTRIBUTION DES CANDIDATURES.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations. 50%

Méthodologie proposée (document de présentation, échéancier). 30%

Garanties et capacité techniques et financières, des références fournies. 20%

7 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION.

23 juillet 2008